

*Prix de littérature.* — (Prix Versailles, Vidricaire et Boulais). Théologie, écriture sainte, apologétique, liturgie, histoire ecclésiastique, et toutes autres études où domine l'idée de religion.

*Prix de philosophie et de droit.* — (Prix Perrin.) Compositions littéraires se rapportant à la philosophie ou au droit.

*Prix d'histoire et de politique.* — (Prix Dandurand). Etudes d'histoire canadienne ou étrangère, monographies, biographies, essais sur quelque problème d'intérêt public.

*Prix de sciences sociales.* — (Prix Gosselin). Etudes sur la société, sur les rapports des individus et des classes, sur les théories et sur les problèmes qui se rapportent à la condition et aux relations des hommes vivants en société.

*Prix d'économie politique.* — (Prix Leclerc). Etudes sur la production, la circulation, la répartition, ou la consommation des richesses.

*Prix de travaux scientifiques et techniques.* — (Prix De Serres). Tous mémoires ou essais d'ordre scientifique, artistique ou professionnel, non contenus dans les divisions précédentes.

LE COMITE CENTRAL DE L'A. C. J. C.

LA REVUE DOMINICAINE OFFRE SES RELIGIEUSES FELICITATIONS AUX RR. PP. ALPHONSE RENIERE, MARIE-JOSEPH LEGARE, JEAN-M. TAGUE ET AUGUSTIN-M. SEGÜIN, PROMUS AU SACERDOCE LE 29 MAI, DANS LA BASILIQUE D'OTTAWA.

